

BULLETIN DE SOUSCRIPTION D'ASSURANCES POUR LES SÉJOURS ET VOYAGES

Les assurances doivent être souscrites dès l'inscription au séjour et seront enregistrées à réception du présent bulletin accompagné deson règlement à : Fédération française de cyclotourisme - 12 rue Louis Bertrand - CS80045 - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex.

Nom : Prénom : Adresse :
.....
Code postal : Ville : Téléphone :
Email :@ N° de licence fédéral :

Destination du séjour : *BERGAME et les Alpes. OROBI.E* Date de départ : *6. Juillet. 2025*

ASSURANCE ANNULATION* (voir Notice d'information)

Je souscris à la garantie " Assurance annulation contrat n° 8537 " fixée à 5 % du prix du voyage

Tarif du séjour : *700. €* € x 5 % (arrondi à l'euro supérieur)

35 €

Je souscris à la garantie " Assurance annulation multirisques contrat n° 8538 " fixée à 9 % du prix du voyage

Tarif du séjour : € x 9 % (arrondi à l'euro supérieur)

OU
€

Je ne souscris pas la garantie " Annulation " et/ou " Multirisques " .

ASSURANCE BAGAGES (voir Notice d'information)

Je souhaite souscrire à l'assurance Bagages contrat n°8540. Je cotise en fonction du montant de la garantie choisie :

+

MONTANT DE LA GARANTIE	800 €	1 500 €	2 300 €	5 000 €
MONTANT DE LA COTISATION	11 €	22 €	32.50 €	44 €

=

Fait à Le :

Je joins mon règlement pour un montant total de (*somme non remboursable*) par chèque à l'ordre de la Fédération française de cyclotourisme
Signature obligatoire du souscripteur



Une copie est à conserver par le souscripteur.

